



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181560

VALABLE JUSQU'AU 01/11/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2019
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 20/04/2023
135 451

Raison sociale : ROGER FREDERIC

ZA DU PREUILLON
12 ROUTE DES CHENES
40180 HINX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 851814566

Téléphone : 05 58 98 56 21
Portable : 06 17 95 74 58

Fax :

Siret : 851 814 566 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 61711

Site Internet :

E-mail : roger.chauffage.plomberie@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 415698620001

Responsabilité légale :

ROGER FRÉDÉRIC GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 415698620001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/09/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/09/2023
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	10/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffage et/ou eau chaude solaire	10/01/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.